



SOS LOIRE VIVANTE



SOS LOIRE VIVANTE – ERN France

Rapport d'activités 2010 / 2011

Assemblée Générale Ordinaire

**10 décembre 2011
Maison de la Citoyenneté
Le Puy-en-Velay**

SOMMAIRE

Introduction du Président	3
<hr/>	
Activités	5
<hr/>	
Actions sur l'ensemble du bassin de la Loire	7
<i>Assises pour une Loire vivante 2010-2012</i>	
<i>Rivières d'Images et Fleuves de Mots, 14^{ème} édition</i>	
<i>Les avancées de la convention «Hydroélectricité» : la solution alternative pour le barrage de Poutès et le difficile effacement des barrages de la Sélune (Manche)</i>	
<i>Colloque fondateur pour le Fonds de Préservation des Rivières Sauvages, avancées pour labelliser les rivières sauvages et appui technique et humains de SOS Loire Vivante dans l'animation du fonds</i>	
<i>EcEAUnomie</i>	
<i>Etablir la mémoire collective de la Loire Vivante</i>	
<i>Réforme de l'agrément national protection de l'environnement et risques</i>	
Actions en Haute-Loire et sur le Haut Bassin de la Loire et Allier	11
<i>Haute Vallée de la Loire : vers une Réserve Naturelle Régionale, vers une gestion collective des terrains de l'EPL</i>	
<i>Venue d'Isabelle Autissier, Présidente du WWF France, à Serre La Fare et évolution du projet « Man and Biosphère » UNESCO</i>	
<i>Projet en vue de la création d'une Maison de la Haute Vallée de la Loire à Colempce</i>	
<i>Participation à diverses commissions, colloques, réunions et autres</i>	
<i>Veille environnementale</i>	
<i>Suivi actif de la digue illégale de Bas en Basset</i>	
<i>La création officielle du REN 43 (Réseau Ecologie Nature)</i>	
<i>Week-ends militants de marches thématiques sur le Haut Bassin</i>	
<i>Activités au Mas de Bonnefont</i>	
<i>Création d'une exposition itinérante sur la Migration des sédiments</i>	
<i>Restauration de la mare de Collandre</i>	
<i>Poutès</i>	
<i>Carrière de Solignac</i>	
<i>Forum associatif « Source et Gorges » (Assises associatives)</i>	
Action en Loire Moyenne	21
<i>10 jours de Voyage au Cœur de l'Indre, dans le sillage des anguilles</i>	
<i>Forum associatif Cours moyens de la Loire et affluents (Assises associatives)</i>	
Actions Loire aval	22
<i>Point intermédiaire du forum Associatif Loire Aval Estuaire</i>	
<i>L'après projet portuaire de Donges-Est : le projet de réserve naturelle nationale en perte de vitesse</i>	
<i>L'aéroport de Notre Dame des Landes : le nouveau Larzac ?</i>	
<i>Eolienne du Carnet</i>	
<i>L'affaire TOTAL</i>	
Actions internationales	23
<i>Big Jump Europe</i>	
<i>Coopération avec le Bureau Européen de l'Environnement (EEB)</i>	
<i>Coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)</i>	
<i>Renouvellement de concession du barrage franco-allemand sur le Haut-Rhin</i>	
<i>Participation active à diverses réunions, commissions, colloques et autres</i>	
Communication et Informations	26
<hr/>	

Introduction par le Président

2011 est une nouvelle année de victoire.

20 ans exactement après l'occupation de l'usine hydroélectrique de Monistrol d'Allier et 18 ans après notre grand colloque « des Saumons et des hommes », enfin le saumon franchira facilement le futur seuil amovible de Poutès ! Et comme pour fêter l'évènement, 118 saumons ont franchi Poutès avec jusqu'à 8 saumons en simultané dans l'ascenseur ! C'est la 4ème meilleure année depuis le démarrage des comptages en 1986. Il n'y a aujourd'hui plus d'excuses pour ne pas avancer rapidement pour la mise en œuvre de la solution alternative et appliquer immédiatement une gestion plus écologique du barrage pour faciliter le franchissement des jeunes saumons.

2011 est aussi une année d'avancées significatives vers une Biosphère UNESCO des Hautes Vallées de la Loire et de l'Allier

La quasi-totalité des droits des terrains acquis initialement pour le barrage de Serre de la Fare a été purgé et l'EPL garde un maximum de terrains en sa propriété. On a ainsi évité le risque de morcellement. La voie est maintenant libre pour la création d'une Réserve Naturelle Régionale, voire d'une réserve nationale !

Une autre étape symbolique a également été franchie avec la signature d'une convention cadre entre la Mairie de Chadron et SOS Loire Vivante pour l'aménagement d'une maison d'information et d'accueil, située dans le Moulin Liotard à Colempce (village sauvé des eaux) véritable vitrine du combat de Serre de la Fare et du projet UNESCO.

Point d'orgue, Isabelle Autissier, Présidente du WWF France est venue fêter 25 ans d'accompagnement pour une Loire vivante et a annoncé l'accompagnement du projet de labellisation " homme et biosphère " de l'UNESCO et le soutien du WWF France pour un grand projet de souscription.

2011 est également une année d'initiatives fortes.

Le Fonds de Préservation des Rivières Sauvages, initié par le WWF France, dont la Présidence m'a été confiée, a été lancé lors d'un colloque fondateur qui a rencontré un vif succès. En effet, créer un label pour protéger les rivières encore intactes est une initiative unique en Europe.

Les assises associatives pour une Loire Vivante pilotées par l'association ont été relancées pour faire des propositions concertées en vue du prochain Plan Loire Grandeur Nature 2014-2020.

Enfin, concernant la continuité économique, notre voyage de 10 jours au cœur de l'Indre avait pour vocation, dans le sillage des anguilles, nous a permis de découvrir en bonne compagnie, une rivière magnifique et paisible. Mais cette rivière a deux problèmes majeurs : pas de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux et beaucoup de seuils et de moulins mais sans meuniers, qui autrefois garantissaient l'entretien et la gestion garantissant la libre circulation des sédiments et poissons.

Mais 2011 a aussi apporté son lot d'aberrations.

Sur la Haut Bassin, une digue de 1,2km de long a été remodelée et en partie créée dans le lit majeur de la Loire à Bas en Basset sans autorisation ni concertation ! Cet ouvrage illégal n'a fait l'objet d'aucune étude hydraulique et le Maire a été mis en demeure par le Préfet de retirer les 8 000 m3 de terre apportés. Il est normal qu'un élu souhaite protéger sa commune, mais la voie choisie n'est pas celle du bon sens car elle ne fait que reporter le problème et représente un réel danger pour les personnes et les biens. Voilà une opportunité pour notre association pour promouvoir une vision globale de l'aménagement du fleuve, à l'image de Brives Charensac, prenant en compte une traversée de commune dans son entier.

Autre projet d'une autre époque celui de la reconstruction du barrage des Plats sur la Semène (hors fonction depuis 2005) contre lequel l'ensemble des associations de protection de l'environnement et des pêcheurs s'opposent. En effet, il existe des alternatives plus économiques et plus environnementales avec

notamment l'interconnexion des réseaux...Il serait vraiment dommage de rebarrer le cours de la Semène qui a retrouvé toute sa « sauvagitude »

Sur l'Estuaire, le projet du nouvel aéroport de Notre Dame des Landes continue inexorablement d'avancer malgré une mobilisation contre qui prend de l'ampleur. De même, après victoire contre l'extension du port de Donges Est, il est regrettable de constater que la solution prometteuse d'une Réserve Naturelle Nationale sur l'ensemble de l'Estuaire s'enlise.

Au final, 2011 est une année très positive pour les rivières et la biodiversité, mais aussi pour notre association dont l'équipe, que je remercie pour son travail, son dévouement et son implication militante, a été renforcée par l'arrivée d'un Directeur, qui a su prendre en main rapidement et efficacement la gestion de notre structure grandissante.

Pour 2012, SOS Loire Vivante sera encore au cœur de l'action avec le lancement d'une campagne nationale contre le détournement des eaux de la Loire par le complexe hydroélectrique de Montpezat. Nous demanderons notamment à l'Etat et à EDF de passer immédiatement (et sans attendre le renouvellement de la concession en 2029) à une gestion plus écologique et plus responsable de l'eau et à la reconstitution des crues moyennes dites de « toilette » garantes du renouvellement de la vie de la rivière, comme le démontre le SAGE Loire Amont.

Dans le cadre de la Convention nationale pour une hydroélectricité durable cosignée par notre association, le Ministère de l'Ecologie souhaite réactiver la réflexion sur une labellisation du parc hydroélectrique existant afin de réduire son impact important sur les écosystèmes. SOS Loire Vivante s'est engagé à coordonner ce travail en 2012.

En 2012, nous terminerons également la concertation associative afin de présenter aux gestionnaires du Plan Loire des propositions associatives partagées pour le prochain Plan Loire Grandeur Nature.

Sur le secteur Loire amont, nous organiserons un colloque de sensibilisation sur la réserve Man and Biosphere UNESCO pour tenter de convaincre nos élus des opportunités de développement durable pour les Hautes Vallées de la Loire et de l'Allier. Ce sera aussi l'année de la préparation pour un grand colloque sur le Saumon, prévu en 2013 dans la capitale du Saumon, Brioude.

SOS Loire Vivante lancera également le débat public pour un aménagement du secteur de la confluence Loire-Borne, dans le prolongement des aménagements de Brives Charensac, des travaux menés sur la Borne, du futur départ de l'entreprise Multitransport ainsi que de la reprise des Tanneries du Puy.

Enfin, nous devons faire face à une baisse des aides et des financements publics liée à la crise. C'est un vrai risque pour la pérennité de SOS Loire Vivante. Cette situation est couplée à un durcissement des critères de délivrance des agréments nationaux « protection de l'environnement », avec notamment un relèvement du seuil du nombre d'adhérents, qui risque de remettre en cause notre capacité de participer au débat national et donc d'influer sur les décisions. Nous lançons donc une réflexion sur la réorganisation du tissu associatif oeuvrant pour le fleuve Loire et appelons à la conscience citoyenne et à la générosité de chacun pour renouveler son adhésion et si possible de faire un don !

Roberto Epple
Président



Activités

Actions sur l'ensemble du bassin

Assises pour une Loire Vivante 2010-2012

La gestion du fleuve et de son bassin est une tâche difficile qui nécessite un dialogue et une concertation entre tous les acteurs. Une bonne pratique de la gouvernance est indispensable à tous les niveaux et quels que soient les enjeux. C'est le cas du Plan Loire Grandeur Nature, outil ambitieux et exemplaire au niveau européen. Il faut d'ailleurs rappeler que les ONGs en sont à l'origine. Mais il manque aujourd'hui de gouvernance et de représentativité. Lors du premier Plan Loire Grandeur Nature, les propositions des associations ont été intégrées dans la stratégie de développement et de préservation du fleuve, mais cela n'a pas été un processus naturel d'élaboration partagée. Depuis lors, à chaque nouveau grand projet, une gestion centralisée et unilatérale entraîne des projets non partagés, générateurs de conflits. S'ouvrir à la société civile est une nécessité à laquelle répondent les assises associatives, déclinées en 3 forums territorialisés.

SOS Loire Vivante organise de Nouvelles Assises Associatives pour une Loire Vivante 2010-2012, après les consultations de 2006. Ces nouvelles rencontres doivent permettre de prendre le temps de réfléchir le plus en amont possible des décisions, et de dégager, sur chaque territoire, une plate-forme associative, lieu de réflexion et de propositions, tout en gardant une vision globale et cohérente du fleuve dans son entier.

Le secteur Loire Aval et Estuaire concerne la partie basse du bassin allant de l'axe Laval-Saumur-Poitiers à l'Estuaire et le travail de concertation a démarré fin 2010 et rentre aujourd'hui dans dernière phase : la validation du livre bleu des propositions associatives. Pour les deux autres secteurs « Cours moyens de la Loire et de ses affluents » ainsi que pour « Sources et Gorges », la concertation a démarré en décembre 2011 avec une réunion de lancement à Tours et une à Riom et le travail s'étalera sur l'année 2012.

Une animatrice, Estelle Lemoine Maulny, basée dans les locaux de PLNE à Angers, dont SOS Loire Vivante participe aux frais, a piloté la démarche de consultation et la mise en œuvre du forum Estuaire et suit maintenant le forum « Loire Moyenne ».

Gregory Jovignot coordonne le forum « Source et Gorges ».

Roberto Epple supervise et assure la cohérence de l'ensemble du dispositif.

Une fois les assises terminées, c'est-à-dire à la fin des tous les forums associatifs, un document synthétique à l'échelle du bassin compilera l'ensemble des contributions territoriales donnant une vision d'ensemble. Cette étape est prévue pour fin 2012, début 2013.

Pour plus d'information : www.sosloirevivante.org rubrique Assises associatives pour une Loire vivante.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots sur le bassin de la Loire

La 14^{ème} édition du projet RIFM a rassemblé 51 classes réparties équitablement sur l'ensemble du bassin versant de la Loire, soit près de 1500 enfants de la maternelle au collège.

A travers le thème « Les voyageurs de la rivière », les enfants ont pu découvrir les différentes espèces de faune et de flore qui vivent et se déplacent dans les milieux aquatiques, le voyage des sédiments mais aussi des hommes le long de leurs cours d'eau. Ils ont ainsi pu être sensibilisés la notion de continuité écologique. De plus, 8 classes ont volontairement participé au réseau « Correspondants Loire » qui permet d'aborder la notion de solidarité de bassin.

Au final, 37 toiles géantes (70% en art plastique, 30% en poésie) et 6 projets multimédias ont été réalisées. Ces œuvres ont été exposées durant le mois de juin sur deux sites du département de la Loire, d'une part au lycée du Forez à Feurs et d'autre part, en partenariat avec la FRAPNA Loire et le Liger Club de Roanne, à l'Écopôle du Forez à Chambéon : lieu symbolique de la préservation de la Nature, très fréquenté du grand public et qui accueille des centaines d'espèces d'oiseaux migrateurs, eux aussi voyageurs de la rivière.

Le jury, présidé par René Fessy - Président du Liger Club de Roanne que nous remercions pour sa participation- composé de représentants du monde associatif, artistique et de l'éducation, a décerné 6 prix en fonction du niveau des participants (maternelle / collège), de la catégorie choisie (arts plastiques / poésie) ainsi qu'un prix "du jury" et un prix "coup de cœur". Les lauréats ont été récompensés par l'intervention d'un conteur professionnel dans leur classe. De plus, chaque participant s'est vu remettre la reproduction photographique de sa propre œuvre au format carte postale.

Par ailleurs, de nombreuses autres expositions « au fil de la Loire » ont été organisées tout au long de l'année sur l'ensemble du bassin versant de la Loire avec les œuvres des années précédentes. Elles ont par exemple eu lieu aux Expo'sciences Auvergne à Blavozy (43) du 25 au 28 mai, au Festival de la Loire à Orléans (42) du 21 au 25 septembre 2011 et à la Médiathèque de Saint Nazaire (44) du 5 au 21 octobre 2011. Ces expositions permettent la valorisation des travaux des enfants tout en sensibilisant le grand public au patrimoine ligérien.

RIFM est parrainé par des personnalités comme Edgar MORIN (philosophe), Môrice BENIN (artiste) et a reçu le soutien de Jean-Marie PELT (biologiste), de Kenneth WHITE (poète), de Charlélie COUTURE (chanteur), d'Anne SYLVESTRE (chanteuse), ...

L'entreprise DEVEAUX S.A a offert les bâches de coton sur lesquelles ont été réalisées les œuvres géantes. Le Plan Loire Grandeur Nature, l'Etablissement Public Loire et UniLever France ont apporté leur aide financière. Enfin, comme chaque année, le projet a été réalisé avec le soutien des Ministères de l'Environnement et de l'Education Nationale, des inspections académiques et des rectorats du bassin de la Loire.

Les avancées de la « convention pour une hydroélectricité durable » : la solution alternative pour le barrage de Poutès, le difficile effacement des barrages de la Selune (Manche) et vers un label d'hydroélectricité verte

Signée le 23 juin 2010, la convention pour une hydroélectricité durable est un lieu de concertation innovante rassemblant des élus (l'Association Nationale des Elus de Montagne), les services de l'Etat, les électriciens (EDF, France Hydroélectricité, ...) et les associations de protection de la Nature et de l'environnement et les pêcheurs professionnels. SOS Loire Vivante est le garant que cette instance reste ouverte aux non signataires et assure la coordination associative.

Nous avons participé à toutes les réunions du comité de suivi de la convention à Paris : 01 avril, 13 avril, 27 juillet et 14 octobre.

Cette convention, très critiquée au départ, apparaît au fil du temps et des avancées obtenues sur les différents sujets traités comme un vrai espace d'échanges et de dialogue entre des acteurs qui peuvent ainsi, malgré des positions initiales divergentes, aboutir à des compromis acceptables par tous.

C'est le cas du compromis gagnant-gagnant de la solution alternative pour le barrage de Poutès : seuil de 4m totalement effaçable avec des aménagements pour la montaison et la dévalaison des poissons en lieu et place du barrage de 17m, tout en gardant 85-95% de la production hydroélectrique ! Cette solution technique de production d'électricité au fil de l'eau respectueuse de la continuité écologique a été proposée par EDF et soutenu dès le départ par de nombreuses associations de protection de l'environnement dont SOS Loire Vivante, WWF, NASF, FNH et l'APS. Mais le vrai gagnant de cette décision, ce sont le saumon et la rivière Allier ! SOS Loire Vivante se félicite de cette annonce et salue le courage politique qu'il a fallu à Madame le Ministre dans le contexte actuel. Cette décision marque une nouvelle étape vers une hydroélectricité écologique, que nous appelons de tous nos vœux depuis exactement de 20 ans puisqu'en juillet 1991, SOS Loire Vivante occupait avec de nombreux militants l'usine hydroélectrique de Monistrol ! Reste maintenant à mettre en place un Comité de Suivi pour mettre en œuvre intelligemment ce projet avec un souci permanent d'information et de sensibilisation des habitants du territoire. SOS Loire Vivante restera vigilant pour éviter un enlèvement comme sur la Sélune.

En effet, dans la Manche, plus de 2 ans après les annonces d'effacement des barrages, certains élus et l'association des amis des barrages mènent une véritable campagne de désinformation et un lobbying efficace. Si bien que le Préfet semble prêt à ajourner la décision d'effacement....Pour tenter de faire face à cette situation, un collectif d'associations est en cours de constitution pour (enfin) occuper le terrain de l'information et dire la vérité sur les risques que font peser ces barrages non productifs sur le site emblématique du Mont St Michel. A suivre de très près sur le site www.sosloirevivante.org

Une autre avancée rendue possible grâce à la convention est le lancement d'une réflexion, pour laquelle SOS Loire Vivante pourrait être le coordinateur, sur la labellisation de l'hydroélectricité. Un workshop pour examiner les différentes expériences menées en Europe, dont le fameux label suisse NatureMade mis en place depuis plus de 10 ans et un des plus complet, a été organisé par SOS Loire Vivante à Bale en mars 2011 avec la participation du Ministère de l'Ecologie et de nombreux acteurs concernés. Le travail doit maintenant intégrer d'autres expériences et réflexions, comme les travaux autour du projet de label EVE développé par le WWF, ainsi que d'autres acteurs comme EDF.

Colloque fondateur pour le Fonds de Préservation des Rivières Sauvages, avancées pour labelliser les rivières sauvages et appui technique et humains de SOS Loire Vivante dans l'animation du fonds

Le 20 mai dernier à Annecy, le lancement du Fonds de Dotation Rivières Sauvages a mobilisé plus de 180 acteurs de la protection des rivières : associations, fédérations de pêche, acteurs privés, élus, bureaux d'études, institutions et collectivités locales, organismes de recherche, représentants de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie. Cette participation affirme l'importance du Fonds en tant qu'outil de protection des rivières patrimoniales pouvant fédérer les acteurs publics et privés dans une structure ouverte à tous, mais aussi en tant que lieu d'échanges pour réfléchir à

l'évolution des financements publics pour passer de la restauration des rivières dégradées à la préservation des rivières, pour récompenser enfin les « bons élèves » qui privilégient la protection en en faisant un atout économique.

L'engouement suscité confirme que, collectivement, sur certains bassins, on peut aller plus loin que le « bon » ou « très bon état écologique » des rivières, pour protéger la biodiversité et les services écologiques des dernières rivières sauvages. Cette dynamique est d'ailleurs soutenue par les institutions comme le Ministère du Développement durable, la Région Rhône Alpes (qui compte deux rivières pilotes, la Valserine Semine et le Chéran), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, des collectivités locales du Léguer (en Bretagne) et de la Vis (en Languedoc Roussillon).

Le 4 et 5 octobre se tenait un workshop à Belgarde rassemblant près d'une trentaine de spécialistes, chercheurs, maîtres d'ouvrages, collectivités,... pour définir les critères de « sauvagitude » ou de la valeur sauvage des rivières afin de décerner aux territoires pilotes (le Chéran, la Vis, laValserine, le Léguer,) entre 1 et 3 loutrons, symboles de leur état sauvage.

Reste la question centrale de la levée de fonds auprès de partenaires à résoudre afin que l'année 2012 puisse voir les premières labellisations aboutir. En effet, dans le cadre de la campagne pour la préservation des rivières menée par SOS Loire Vivante, Mélanie Taquet salariée à 20h, a travaillé à travaillé depuis 6 mois sur l'animation des territoires pilotes, essentiellement en Rhône Alpes.

Cette mission devrait continuer sur 2012 et être amplifiée avec l'embauche d'un responsable technique Rivière Sauvages, Denis Caudron .

Afin de faciliter la structuration et la montée en charge du fonds, outre l'implication bénévole du Président, SOS Loire Vivante met à disposition des moyens techniques et humains.

Particuliers, associations et entreprises, vous pouvez faire un don pour contribuer à la préservation de nos rivières sauvages. Toutes les infos sur www.rivieres-sauvages.fr

EcEAUnomie

SOS Loire Vivante – ERN France continue de sensibiliser le grand public aux économies d'eau grâce et au stand « Inf'EAU », développé avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, lors de manifestations, foires et autres événements (cf. plus haut).

Durant 2011, nous avons rédigé une nouvelle plaquette à destination des collectivités et de toute structure désireuse de s'engager dans une démarche de maîtrise de sa consommation et de son budget eau. Les fiches pratiques ont aussi été toilettées et nous avons diffusé largement notre démarche et nos propositions d'action. Notre projet est repris par l'Agence de l'Eau sur la Mayenne et un partenariat est en cours de montage avec l'Espace Info Energie de l'Union Régionale Nord Pas-de-Calais de la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) pour une mise en place de la sensibilisation auprès des habitants en logement social.

Plus d'information : www.sosloirevivante.org rubrique Projets, campagnes et dossiers :

EcEaunomie

Etablir la mémoire collective de Loire Vivante

Plusieurs avancées ont été effectuées dans le cadre de ce projet pluriannuel. Pour le futur livre, un grand nombre témoignages de militants de divers horizons ont été récoltés sous forme d'articles, filmés et partiellement enregistrés sur vidéo. La numérisation et l'insertion dans une base de

données de plus de 5000 photos, d'une centaine de vidéos et de documents variés est en cours afin de permettre un accès via internet.

Reforme de l'agrément national « protection de l'environnement » et risques

Risque de perte de l'agrément par SOS Loire Vivante et ses conséquences

SOS Loire Vivante est agréée « protection de l'environnement » par le Ministère de l'Ecologie au titre de l'article L 141-1 du code l'environnement. Cela lui permet notamment de prendre part aux débats environnementaux se déroulant au sein des instances consultatives nationales.

L'arrêté du 13 juillet 2011 réforme cet article en limitant les conditions d'obtention ou de renouvellement de l'agrément. Il faut dorénavant justifier d'un nombre de membres à jour de leur cotisation supérieur à 2 000. Ces membres doivent être domiciliés dans au moins six régions, dont aucune ne peut regrouper plus de la moitié du nombre total des membres.

Face à ce durcissement, le Président a lancé une réflexion avec les antennes du réseau Loire Vivante (Loire Vivante Nièvre Allier Cher, Loire Vivante Touraine, Loire Vivante Angers - Sauvegarde de la Loire Angevine, Loire Vivante Nantes- Coordination Estuaire) pour imaginer des mesures organisationnelles pour que SOS Loire Vivante puisse maintenir son agrément et continuer à prendre part au débat environnemental au niveau national.

Cette situation explique également le pourquoi d'un appel insistant aux cotisations et aux dons.

Action en Haute-Loire

Haute Vallée de la Loire : vers une gestion collective des terrains de l'EPL et vers une Réserve Naturelle Régionale

Durant l'année 2011, l'EPL a apuré, avec l'aide de la SAFER, la situation juridiquement complexe des différents propriétaires des terrains anciennement acquis pour la construction du barrage de Serre de la Fare a été apuré (hormis quelques cas isolés). Sur les 420 hectares initiaux, il reste aujourd'hui 380 hectares qui sont la propriété de l'EPL.

Restait la question de la gestion de ces terrains. Après avoir rassemblé les contributions écrites de tous les acteurs concernés (ONF, Fédération de Pêche, Conservatoire des Espaces Naturels, SICALA, Région Auvergne, Conseil Général, communes concernée, WWF et SOS Loire Vivante), une réunion en date du 20 juin 2011 a permis de valider le souhait de tous les partenaires d'adopter dans un premier temps un mode de gestion collectif.

Lors de cette rencontre la Région a annoncé officiellement son souhait de voir se créer une Réserve Naturelle Régionale sur ce site. C'est une excellente nouvelle pour la Haute Vallée de Loire qui va enfin disposer d'un statut de protection.

Ce sera aussi un atout pour le projet Man and Biosphère (MaB) UNESCO

Venue d'Isabelle Autissier, Présidente du WWF France, à Serre La Fare et évolution du projet « Man and Biosphère » UNESCO

Pour célébrer les 25 ans d'engagement pour une « Loire vivante », la présidente du WWF-France, Isabelle Autissier a visité le 17 octobre dernier les hautes vallées de la Loire et de l'Allier.

Il ne s'agissait pas simplement de fêter un quart de siècle d'engagements divers pour la Loire sauvage initiés avec au combat pacifique de Serre de la Fare, mais de poursuivre l'action des associations, confortée par le Grenelle de l'Environnement.

Nous avons ainsi marqué notre soutien non seulement au projet de Réserve Naturelle Régional pour la Haute Vallée de Loire mais aussi au projet du Parc Naturel Régional des gorges de l'Allier et de la Margeride.

Mais le WWF France et SOS Loire Vivante vont plus loin et sont partenaires pour la mise en place d'une Réserve de Biosphère-Unesco sur les hautes vallées de la Loire et de l'Allier. Afin de porter ce dernier projet, un collectif sera formé dès 2012 avec pour mission de rechercher les moyens, notamment financiers, nécessaires à l'obtention du prestigieux label de Réserve de la Biosphère. Une souscription nationale sera également lancée dans les mois à venir pour mobiliser les citoyens et mener des actions. Il s'agit ainsi de continuer, ensemble à innover et à inventer la Loire sauvage et vivante.

Le soutien de la Présidente du WWF France à ce projet est entier et enthousiaste. Nous espérons qu'il sera décisif pour la suite. En effet, les élus départementaux et régionaux restent timorés et ne s'engagent pas officiellement sur le soutien à la démarche de classement des Hautes Vallées de la Loire et de l'Allier à l'UNESCO.

Après avoir déposé une demande de financement, qui a été ajournée, pour organiser une animation territoriale autour du projet MaB, SOS Loire Vivante a donc proposé au Plan Loire Grandeur Nature et à l'Europe d'organiser un colloque de sensibilisation des acteurs institutionnels pour apporter des arguments économiques, sociaux et environnementaux montrant que le label MaB est une chance pour le développement durable du territoire.

A noter que la communication continue avec l'appel citoyen pour le classement MaB UNESCO qui est toujours en circulation, avec l'exposition itinérante sur la Haute Vallée de la Loire qui présente deux panneaux d'information sur MaB, avec le poster et la plaquette édités en partenariat avec le WWF.

Projet de création d'une Maison de la Haute Vallée de la Loire à Colempce

La venue d'Isabelle Autissier a permis également de franchir une étape symbolique avec la signature d'une convention-cadre entre la Mairie de Chadron et SOS Loire Vivante en vue de la création d'une maison d'information et d'accueil, située à Colempce, véritable vitrine du combat de Serre de la Fare et du projet de labellisation UNESCO.

Cette convention est le fruit de plusieurs mois de discussion et de rencontre durant l'année 2011 (6 juin, 19 juillet, 20 septembre). Elle prévoit la réhabilitation complète du Moulin Liotard en rive gauche de la Gazeille. La Mairie prendra à sa charge le gros œuvre et les travaux extérieurs et l'association financera les petits aménagements intérieurs et assurera l'animation du site.

L'année 2012 devrait voir cette bâtisse se libérer de son actuel occupant pour que les travaux puissent enfin démarrer.

Il convient de signaler le projet ambitieux de rénovation qui est en cours d'une grande partie du village de Colempce (rive droite) mené par la Mairie de Chadron et la Communauté de Communes Mézenc et Loire Sauvage pour installer l'association Ecole de la Nature qui assure l'accueil d'environ 10 000 scolaires par an de toute la France.

Participation à diverses réunions commissions, colloques, réunions et autres

SOS Loire Vivante continue de représenter le monde associatif aux différentes commissions de réflexion et de décision sur le thème de l'eau et des rivières dans le département et surtout au niveau de la région et du bassin de la Loire. De plus, l'association suit toujours le Grenelle de l'Environnement via les Lois et comités qui en sont issus.

Sites Natura 2000 « Gorges de la Loire »

Pour rappel, la présentation de la charte Natura 2000 « Gorges de la Loire » a été faite, elle peut être signée par des propriétaires de terrains à l'intérieur de la zone concernée. Pour plus d'informations : <http://www.cg43.fr/Site-Natura-2000-des-Gorges-de-la.html>

Les réunions :

- 8 juin 2011 : Réunion de concertation sur les sites rivières à Ecrevisses dans les Gorges de la Loire – définition des périmètres de protection
- 9 décembre 2011 : Réunion de présentation de l'état des lieux écologique du site Haute Vallée du Lignon

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de Haute-Loire

Une réunion par mois est programmée. Depuis 2009, SOS Loire Vivante a été désignée pour représenter les associations de protection de la nature de la Haute-Loire. Désormais l'association donne un avis au préfet sur les sujets qui relèvent de la Loi sur l'eau ou encore des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Les réunions : 17 mars, 11 mai, 23 juin, 21 juillet, 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre

Commission de la Nature, des Paysages et des Sites – formation carrières

Depuis novembre 2009, SOS Loire Vivante est membre de cette commission qui se réunit une à deux fois l'an. Nous représentons les associations de protection de la nature et donnons un avis au préfet par rapport au dossier de demande d'autorisation à exploiter des carrières altiligériennes.

Les réunions : 15 décembre 2010 et 22 juin 2011

SAGE Loire Amont

Nous avons participé à six réunions du SAGE Loire amont pour suivre l'élaboration des divers scénarii pour la mise en œuvre des grandes orientations dans la gestion de l'eau de la Loire et de ses affluents des sources à Aurec-sur-Loire. Rien n'est encore figé dans le choix de la stratégie et donc de l'ambition du SAGE Loire amont, néanmoins nous observons un léger décalage entre les paroles et les actes. Nous préparons actuellement une série de propositions et remarques, qui

illustrent ce décalage, à transmettre au Conseil Général de la Haute-Loire qui coordonne la démarche.

En septembre 2011, SOS Loire Vivante – ERN France a été élue au bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Loire Amont et sera donc à la source des débats et renforcera donc son potentiel de force de propositions.

En ce qui concerne les propositions d'atténuation des impacts du complexe de Montpezat sur un meilleur partage de l'eau et la récréation de crues, dites morphogènes, permettant le « toilettage de la rivière », rien n'a évolué depuis 2010, à notre grand regret. Cependant, un nouveau bureau d'étude ECCEL Environnement vient être mandaté pour réaliser un travail complémentaire sur les impacts du complexe de Montpezat et proposer des améliorations pour réduire son impact, les premiers résultats devraient être présentés courant janvier 2012 aux membres de la CLE. Nous suivrons avec une attention particulière ce dossier qui est l'enjeu majeur du secteur reconnu par l'ensemble des acteurs.

Les réunions 2011 :

10 décembre 2010 : réunion des groupes de travail combinés

17 février 2011 : réunion des groupes de travail combinés

8 mars 2011 : réunion des groupes de travail combinés

21 juin 2011 : réunion des groupes de travail combinés pour identifier les potentielles futures actions du SAGE Loire Amont

19 septembre 2011 : entretien téléphonique avec le bureau d'étude qui aide à l'élaboration des scénarii pour le SAGE Loire Amont

29 septembre 2011 : renouvellement de la CLE et élection du bureau (avec SOS Loire Vivante), présentation du scénario tendanciel et des scénarii pour établir les stratégies du SAGE.

SAGE Haut Allier

SOS Loire Vivante n'est pas membre de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Haut Allier, mais l'association a participé à cinq réunions en groupes de travail. Le diagnostic a été validé en juillet 2011, et a permis de faire ressortir des enjeux pour le secteur comme notamment l'amélioration de la qualité de l'eau ou la restauration de la continuité écologique. Cependant, aucun enjeu sur ce secteur ne ressort comme majeur, il y a plutôt une multitude d'enjeux. Nous avons également reçu, lors d'un entretien, le bureau d'études Cesame pour lui présenter notre vision par rapport aux tendances à venir des politiques publiques en matière de gestion de l'eau. Le scénario tendanciel, qui correspond à l'évolution de la gestion de l'eau sur ce secteur sans SAGE, est en cours de validation finale et permettra à établir les stratégies et les différents niveaux d'ambition du SAGE Haut Allier.

Les réunions :

18 mars 2011 : réunion des groupes de travail biodiversité et ressource en eau

12 mai 2011 : réunion de concertation sur les enjeux du SAGE

12 juillet 2011 : entretien avec le bureau d'étude Cesame qui aide à élaborer le scénario tendanciel

26 et 27 octobre 2011 : Présentation du scénario tendanciel par secteur géographique et consultations des acteurs

SAGE du Lignon en Velay

SOS Loire Vivante a assistée à la réunion de constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du Lignon en Velay en février 2011. L'association ne fait pas partie de la CLE, malgré une demande auprès de la préfecture de la Haute-Loire déposé en septembre 2010, cependant elle suivra avec attention l'élaboration de ce SAGE en participant aux groupes de travaux thématiques à venir.

Divers animations et évènements

L'association participe régulièrement à des séminaires et conférences sur les thèmes de la gestion de l'eau et des fleuves. 2011 ont été riche en évènements sur le thème de l'eau.

Voici quelques exemples non exhaustifs de nos interventions :

- Nous avons participé à l'organisation d'un cycle de 3 conférences-débats sur les pesticides et le jardinage en collaboration avec la mairie de Monistrol-sur-Loire, qui a lancé une action globale sur la gestion de ses espaces verts en vue de la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Nous sommes intervenus lors de la foire bio de Langeac 2011, afin de sensibiliser sur la continuité écologique, avec un atelier pour promouvoir notre projet « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » et avec l'exposition de la Haute Vallée de la Loire pour sensibiliser sur la future Biosphère UNESCO.
- SOS Loire Vivante a participé à « expo sciences 2011 » à Blavozy et sensibiliser les enfants à la vision de bassin versant, solidarité amont-aval,...dans le cadre de son projet « Rivières d'Images et Fleuves de Mots ».
- Le Président a également participé à une émission radio (RCF France) en direct sur la gestion de l'eau, les barrages et l'énergie renouvelable.
- Nous sommes intervenus, en compagnie du Vice-Président, auprès aux étudiants en écologie, lors d'une matinée, pour présenter l'association et son combat, ainsi que les principaux enjeux de la Loire amont notamment l'impact du complexe de Montpezat sur les crues de toiletage de la rivière.

Veille environnementale

Comme chaque année, des associations, des administrations ou des particuliers ont sollicité SOS Loire Vivante afin de réagir à diverses atteintes à l'environnement et à la qualité de l'eau sur le département ou sur le bassin de la Loire. Nous avons tenté de répondre au mieux, selon nos capacités, aux urgences des dossiers qui nous ont été soumis : prélèvement non autorisé de sable en bord de rivière, dépôt de déchets de chantiers en pleine nature, décharges sauvages, petits barrages illégaux de cours d'eau pour l'irrigation, pollutions par stations d'épuration défectueuses, circuit non autorisé de quads, ...

Ci-dessous quelques exemples de veille environnementale sur des problèmes de plus grand impact :

Le projet d'hélistation à Monistrol-sur-Loire contre lequel le collectif de riverains, soutenu par Avenir des Gorges de la Loire et SOS Loire Vivante, s'était mobilisé est abandonné ! En effet, le Maire a clos le dossier de révision du PLU sans intégrer les modifications nécessaires pour

permettre la création de l'hélistation. Le recours en justice est toujours en cours car des travaux ont été réalisés sans les déclarations et autorisations nécessaires.

Sports motorisés en milieu naturel : cette année encore, 40% du tracé de la manche finale de la Coupe de France d'Enduro qui s'est déroulée fin septembre au Puy en Velay était en zone NATURA 2000 !! SOS Loire Vivante n'a pas été consulté ni par les organisateurs, ni par la Préfecture. En vue d'apporter des éléments concrets lors des prochaines rencontres avec les services de l'Etat, nous avons réalisé un reportage photos après la manifestation pour tenter de constater les problèmes et les dégâts qui sont nombreux, sans compter l'effet d'entraînement que cela génère sur les pratiques individuelles tout au long de l'année.

STEP de Coucouron

Alerté d'une pollution de la Langougnole à Coucouron par un pêcheur du Club Mouche de la Haute Vallée de la Loire, liée à un dysfonctionnement de la station d'épuration, SOS Loire Vivante a relayé l'information dans son réseau et auprès des pouvoirs publics compétant en la matière. Une nouvelle station est sur le point d'être fonctionnelle, cependant SOS Loire Vivante regrette qu'aucun dispositif temporaire de dépollution n'ait été envisagé pour que cette pollution temporaire soit résorbée.

Seuil du ruisseau des Ceysoux

Suite à l'alerte d'un sympathisant au sujet de la construction d'un seuil sur le ruisseau des Ceysoux, affluent en rive gauche de la Haute Vallée de la Loire, SOS Loire Vivante a réalisé une concertation avec le propriétaire de l'ouvrage lors de son 2^{ème} week-end marche au cœur de la Loire.

Suivi actif de la digue illégale à Bas en Basset (Haute Loire)

En février dernier, la mairie de Bas-en-Basset a remodelé (et en partie créé) une digue faite de terre et de remblais de 1,2 kilomètres de long et près de 6 m de hauteur en moyenne (avec un rehaussement à certain endroits), dans le lit majeur de la Loire, entre le terrain de football et le camping municipal. La Fédération de Pêche, Avenir des gorges de la Loire et SOS Loire Vivante sont montées au créneau pour dénoncer cet ouvrage potentiellement dangereux et illégal, réalisé sans aucune autorisation, ni concertation. L'ONEMA (office national de l'eau et des milieux aquatiques) a d'ailleurs dressé un procès verbal et le dossier est au parquet et une enquête est en cours. Le Préfet a pris un arrêté de mise en demeure à l'encontre du maire pour régulariser la situation de l'ouvrage en déposant un dossier complet auprès de ses services avant le 30 Septembre.

N'ayant pu produire un tel document, nous avons appris de source sûre que Préfet a pris un arrêté en date du 06 décembre dernier mettant en demeure le Maire d'évacuer les matériaux constitutifs de ces travaux (évalués à 8000m3) du lit majeur de la Loire avant le 31 décembre !

SOS Loire Vivante ne se satisfait pas de cette simple décision administrative qui permet simplement au Préfet de se « couvrir » en cas de problème. Les associations locales connaissent bien le Maire et il est à craindre que la digue reste en place encore bien longtemps.... Nous n'excluons pas de porter l'affaire en justice selon les avancées.

En parallèle, nous continuons donc de demander qu'une étude hydraulique complète depuis l'amont de la commune, dans sa traversée et jusqu'en aval (au-delà de la commune et jusqu'au Chambon) soit menée. L'objectif est de rechercher des solutions globales intégrant la protection des écosystèmes des étangs et de leur fonction hydraulique ainsi que d'autres sites potentiels d'expansion des crues afin de trouver l'équilibre entre la protection de l'homme et des biens, du

bon fonctionnement écologique de la rivière et des impacts sur l'aval. C'est là un vrai sujet finançable par le Plan Loire Grandeur Nature...

Création du REN 43 (Réseau Ecologie Nature Haute Loire)

Créé par 5 associations fondatrices dont SOS Loire Vivante, le REN regroupe à ce jour 12 associations de Haute Loire dans des domaines variés : biodiversité, eau, énergie, agriculture, transport, déchet, habitat... Le REN n'a pas pour le moment de personnalité juridique et est régi par une charte signée par ses membres. Il a notamment pour objectifs de :

- confronter et sensibiliser les élus aux problèmes écologiques
- être force de proposition ou aide à la décision pour les élus
- être présent et représentatif dans les différentes instances du département
- favoriser la coordination associative autour de l'écologie en général

En 2012, le REN doit continuer à rassembler les associations de défense de l'intérêt général agissant dans les vastes champs du développement durable et de la protection de l'environnement. Le but serait de regrouper une vingtaine d'adhérents.

Dans le contexte actuel, le REN ne pourra pas mener à bien les actions souhaitées sans un salarié compétent et dynamique en charge de l'animation du réseau. Mais pour financer un tel poste, il est nécessaire de monter et déposer des dossiers de demande de financement. Le REN n'ayant pas de personnalité juridique pour le moment, il a été proposé que SOS Loire vivante soit porteuse du poste d'animateur au nom du REN, le temps de la structuration du réseau.

Le REN agira sur 2 thèmes en 2012 : les déchets et le projet Biosphère UNESCO.

Les réunions 2011 :

- 5 janvier : réunion de préparation et conférence de presse annonçant la création du réseau
- 15 mars : réunion de présentation du réseau à quelques associations pré-identifiées
- 22 juin : réunion préparatoire sur un évènement « Déchets » sur le département de la Haute Loire, à l'initiative du collectif Collectif Valorisons nos Déchets (CVD).
- 19 juillet : deuxième réunion préparatoire de l'évènement « Déchets » organisé par le CVD
- 14 novembre : réunion de présentation du Réseau Ecologie Nature Haute-Loire avec ses membres au Conseil général 43 avec Gérard Roche (Président du CG43), Michel Joubert (Vice-Président du CG43 en charge de l'agriculture et de l'environnement), Marie-Agnès Petit (Elue au CG43 en charge du tourisme et de l'environnement) et Stéphane Fraycenon (Directeur du service environnement du CG43).
- 28 novembre : réunion des membres du REN 43, SOS Loire Vivante est mandatée par le REN pour recruter un salarié qui animera le réseau, définitions des actions à mettre en œuvre pour l'année 2012.

Week-ends militants de marches thématiques sur le Haut Bassin

Réalisation d'une marche commentée : « Quel devenir, quels enjeux pour le site sensible de la confluence Loire-Borne ? », le 22 mai 2011

Dans le cadre des journées mondiales pour la biodiversité, SOS Loire Vivante a organisé en partenariat avec la Maison Pour Tous de Chadrac une marche commentée d'une demi-journée sur le site de la "petite mer" à la confluence Borne-Loire. Une trentaine de personnes, dont 4 élus de Chadrac, ont participé. Trois spécialistes : Yoann Allanic (Muséum National d'Histoires Naturelles de Paris – Chargé de mission liste rouge), Michel Soupert (Naturaliste confirmé) et Roberto Eppele

(Président de SOS Loire Vivante – ERN France) étaient présents pour faire découvrir les richesses naturelles du site, apporter des notions de dynamiques fluviales et aborder le devenir de ce site. En effet, ce secteur inclus le site de l'entreprise Multitransport, qui va prochainement déménagée avec l'aide du Plan Loire Grandeur Nature hors de la zone inondable, et va prochainement bénéficier d'une restauration écologique.

Organisation d'un week-end marche-découverte dans la Haute Vallée de la Loire (Solignac-sur-Loire – Arlempdes), le 18 et 19 juin 2011

Les 18 et 19 juin, SOS Loire Vivante a organisé dans le cadre des "voyages au cœur de la Loire" une marche-découverte de 2 jours dans la Haute Vallée de la Loire, entre Solignac sur Loire et Arlempdes, cœur de la zone pressentie pour être labellisée Patrimoine Mondial Unesco « Man and Biosphere ». Au total, 42 personnes ont participé à au moins une partie du weekend. Tout au long du parcours, des rencontres avec les acteurs et élus locaux ainsi que la visite de différents projets ont été organisés avec les interventions de sept spécialistes sur de nombreuses thématiques. Par exemple : Olivier Collon (Etablissement Public Loire, Responsable d'exploitation du barrage de Naussac) a animé la visite du site restauré de Fatou, 3 ans après l'effacement du barrage ; Michel Mouillot (Maire de Chadron) et Elvis (Animateur à l'école de la nature) ont présenté lors de la "Soirée Loire Nature" le projet de restauration du village de Colempce ; ou encore, Jean-Jacques Porteneuve (naturaliste) a fait découvrir la "Vallée des Papillons" entre Bonnefont et Goudet ». Ce Voyage au Cœur des gorges de la Loire a été l'occasion pour les participants de découvrir amicalement la culture et la nature le long du fleuve et d'échanger des points de vue, afin de favoriser le dialogue actuel et futur, pour des rivières vivantes et citoyennes.

Organisation d'un week-end marche-découverte aux sources de la Loire (Lac d'Issarlès – Mont Gerbier de Jonc), le 2 et 3 juillet 2011

Les 2 et 3 juillet, SOS Loire Vivante a organisé dans le cadre des "voyages au cœur de la Loire" une marche-découverte de 2 jours aux sources de la Loire, entre Le Lac d'Issarlès et le Mont Gerbier de Jonc, cœur de la zone pressentie pour être labellisée Patrimoine Mondial Unesco « Man and Biosphere ». Au total, 22 personnes ont participé à au moins une partie du weekend. Tout au long du parcours, des rencontres avec les acteurs et élus locaux ainsi que la visite de différents projets ont été organisés avec les interventions de sept spécialistes sur de nombreuses thématiques. Par exemple : des élus de la commune du d'Issarlès, Céline Gleyze (Communauté de Communes entre Loire et Allier) et Alexandre Dupont (GAL des Trois sources) ont présenté le futur projet d'un sentier des bords de Loire entre le Mont Gerbier de Jonc et le lac d'Issarlès ; Roberto Epple (Président de SOS Loire Vivante – ERN France) a mené un débat sur les impacts du complexe de Montpezat et sur la possibilité de récréer des crues morphogènes qui rajeunissent la rivière ; ou encore, Michel Soupert (naturaliste passionné) a proposé une lecture de paysage et présenté l'histoire géologique du territoire des sources de la Loire. Ce Voyage au Cœur des gorges de la Loire a été l'occasion pour les participants de découvrir amicalement la culture et la nature le long du fleuve et d'échanger des points de vue, afin de favoriser le dialogue actuel et futur, pour des rivières vivantes et citoyennes.

Mas de Bonnefont

La traditionnelle ouverture du Mas eu lieu en avril avec la participation des salariés, de membres du CA, de bénévoles et d'un chantier de jeunes en réinsertion. Au programme : débroussaillage,

entretien, nettoyage et petits travaux dans une ambiance conviviale. Cette année, les roseaux du système de filtration de l'eau usée ont été changés.

Plusieurs manifestations et événements ont été organisés notamment la Soirée Loire Nature dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et l'accueil d'un groupe de randonneurs dans le cadre d'une journée de sensibilisation organisée par le Conseil Général de la Haute-Loire pour Natura 2000.

Enfin, SOS Loire Vivante a élaboré une plaquette sur le Mas de Bonnefont pour mieux faire connaître ce lieu emblématique de la Haute Vallée de la Loire et inviter le grand public à s'y rendre. Nous avons également participé à la rédaction d'une plaquette sur le « Sentier des Oiseaux », une boucle de randonnée de 4 kilomètres aménagée par le Conseil général 43 et agrémentée de quelques panneaux d'information sur les oiseaux emblématiques du secteur (rapaces, oiseaux des forêts et des falaises et oiseaux d'eau).

Création d'une exposition itinérante sur le « migration du sable »

La problématique de la continuité écologique est uniquement perçue par le grand public sous l'angle des poissons migrateurs. Or la transparence sédimentaire exigée par la Directive Cadre sur l'Eau et le SDAGE Loire Bretagne est un enjeu fort pour atteindre et maintenir le bon état écologique des rivières d'ici 2015. C'est pourquoi SOS Loire Vivante a travaillé durant 2011 à la conception d'une exposition à destination du grand public (y compris les scolaires) permettant de suivre le long voyage d'un grain de sable depuis la source jusqu'à l'estuaire et ainsi d'informer sur le déplacement des sédiments, son rôle et son utilité.

S'inspirant d'un projet déjà réalisé sur le Rhin et intitulé « Trans'Rhien », cette exposition sera itinérante et pourra être installée en extérieur.

L'année 2011 a permis à l'équipe de SOS Loire Vivante de démarrer la première phase de la création de l'exposition (recherche bibliographique, et lancement de la recherche de références documentaires et iconographiques ainsi que de photos, recherche de modèles de présentation et élaboration de la composition générale de la future exposition, définition du contenu de chaque panneau et démarrage de la rédaction, recherche des participants spécialisés pour un groupe de relecture, prise de contacts et d'appui de scientifiques).

La rédaction a été entamée mais nécessitera encore du travail sur 2012.

Restauration de la Mare de Collandre

SOS Loire Vivante est de nouveau intervenue pour protéger le site, mais cette fois pour tenter d'enrayer les dépôts sauvages d'ordures, de déchets et de résidus de chantiers. En effet, des entreprises peu scrupuleuses n'ont pas hésité à déverser des détritiques divers, y compris dans les falaises et le « chier » remarquable. A notre demande, la Mairie de Solignac sur Loire a créé un merlon de terre pour éviter l'accès des véhicules et préserver la biodiversité du plateau.

Après l'étude des potentiels de renaturation de cette mare insolite, située en bord de falaise et surplombant les gorges de la Loire, SOS Loire Vivante a déposé une demande de subvention auprès du Plan Loire Grandeur Nature.

Le barrage de Poutès

Le succès obtenu après vingt années de lutte est une victoire de l'intelligence collective, résultat d'un dialogue post-grenelle rendu possible par la signature de la convention hydroélectrique. Cette année a été marquée par l'optimisation et la finalisation de la solution alternative (voir plus haut).

Depuis l'annonce officielle de l'arasement, notre association fait du lobbying auprès des ministères et des cabinets afin que démarrent les études nécessaires pour une enquête publique aussi rapidement que possible et que ce projet soit accompagné par des mesures sur le plan touristique, pédagogique et de protection des milieux ainsi que d'une campagne d'information large pour les habitants.

Carrière de Solognac sur Loire

L'autorisation d'exploitation de la carrière de Solognac sur Loire par l'entreprise Eurovia expire fin 2011. Mais n'ayant pas épuisé toutes les possibilités d'extraction dans le périmètre actuel, Eurovia souhaite continuer l'activité pour une durée de 3,5 ans suivis d'une remise en état de 1,5 an (au total 5 ans). Pour ce faire, une demande de renouvellement de l'autorisation a été lancée et les habitants ont été consultés par une enquête publique. Le Commissaire enquêteur devait rendre son avis le 07 décembre.

SOS Loire Vivante, qui depuis plus de 20 ans se mobilise pour préserver le patrimoine exceptionnel de la Haute Vallée de la Loire, et qui a toujours été très critique sur l'exploitation de la carrière, ne s'est pas opposé pas à une continuation de l'activité pour 3,5 ans d'exploitation et 1,5 an de remise en état, mais nous avons posé des conditions. Cette position est due à un contexte exceptionnel. En effet, le chantier de contournement du Puy en Velay est en cours et nécessitera dans les années à venir l'acheminement de grandes quantités de matériaux qu'il serait incohérent, pour des raisons à la fois écologique et économique, de faire venir de l'autre bout de la France !

SOS Loire Vivante demande des améliorations significatives : réduction du nombre de camions (qui sont passés en 20 ans de quelques dizaines de véhicules à environ 160 par jour et qui sont de plus en plus gros) passant dans les villages, devant les écoles, les habitations et les commerces, mettant en danger les habitants et créant des dégradations importantes à la charge des collectivités ; mettre en place des contrôles de vitesse spécifiques ; réduction des tonnages extraits ; limitation des horaires d'exploitation de la carrière ; nouveaux efforts de réduction des nuisances sonores et visuelles, ...

Toutes ces demandes doivent figurer dans un protocole d'accord entre Eurovia et SOS Loire Vivante qui sera, à la demande du Préfet, annexé à l'arrêté d'autorisation du renouvellement pour 5 ans.

Le travail et le temps passé autour de ce dossier ont été conséquents avec une implication forte du Président, du Vice Président André Pellissier et d'Elia Fontvielle.

Nous avons rencontré le Maire et le 1^{er} Adjoint (17 mars), nous avons alerté les Conseillers municipaux de Solognac par des courriers d'informations (8 mars), participé au colloque de l'UICM à Clermont Ferrand (13 avril), participé au Conseil Municipal de Solognac (15 avril), sensibilisé les sympathisants à l'enquête publique (15 septembre), participé et organisé des rencontres régulières avec Eurovia et la Préfecture pour élaborer le protocole (27 avril, 15 juin, 12 septembre et 12 décembre).

Au-delà des 3,5 ans et après la remise en état du site, SOS Loire Vivante se positionne clairement pour la fermeture définitive de la carrière si de nouvelles dessertes routières ne sont pas créées

solutionnant les problèmes de sécurité et de nuisances et si la diminution des atteintes aux écosystèmes et à l'environnement n'est pas significative.

Assises pour une Loire Vivante

Après une première rencontre en mars 2010, dans laquelle toutes les participants ont ressenti la nécessité d'organiser une coordination inter-associative pour le Plan Loire Grandeur Nature, SOS Loire Vivante a lancé un forum sur le secteur sources et gorges de la Loire le 1^{er} décembre 2011, à Riom (63). Cette démarche devrait s'étaler sur environ 6 mois et sera menée en parallèle aux assises sur le secteur des cours moyens de la Loire et de ses affluents.

Un comité de pilotage a été créé, il aura à charge d'orienter les débats pour faire des propositions concrètes pour élaborer le prochain Plan Loire Grandeur Nature. De nombreuses réunions thématiques et géographiques auront lieu entre janvier et juin 2012 avec la quarantaine d'associations potentiellement concernées.

Actions Loire Moyenne

Voyage au Cœur de l'Indre dans le sillage des anguilles

Chaque année l'association organise un voyage d'étude militant sur une rivière du bassin de la Loire. Cette année du 27 août au 4 septembre 2011, l'association s'est rendue sur la rivière Indre, en focalisant son action de sensibilisation sur le thème de la continuité écologique et en prenant comme symbole l'anguille.

SOS Loire Vivante a ainsi proposé aux 42 participants sur l'ensemble du voyage près de 25 animations et découvertes pour appréhender le territoire dans son ensemble tant au point de vue du milieu naturel que de l'histoire. Ainsi des visites de sites comme l'espace naturel sensible de Beaulieu les Loches, les moulins de Veigné ou de Bourroux à Montbazou, des seuils, des plages comme celle de Belle Isle à Châteauroux, le musée de Georges Sand, le musée Balzac, des places fortes (château de Palluau, donjon de Châtillon sur Indre...) ont permis de rencontrer des professionnels de la rivière, des responsables d'associations, des habitants, des propriétaires de moulins et des élus locaux. Le voyage a été marqué par l'organisation d'une soirée débat sur le thème de la continuité écologique mettant en avant que la libre circulation des sédiments et des espèces piscicoles est un enjeu majeur de cette rivière magnifique et paisible. Il est notamment possible d'améliorer rapidement la continuité écologique en réapprenant aux propriétaires de moulins le métier de « meunier ».

L'association a réalisé de nombreux supports de communication (affiches, dépliants, communiqué de presse) afin de communiquer largement sur ce voyage au cœur de l'Indre vivant. Un document synthétique sur le retour de cette expérience sera établi prochainement.

Le voyage en quelques chiffres :

300km parcourus en 8 étapes de la source à Saint-Priest-la-Marche à sa confluence avec la Loire à Avoine

9 jours de voyage en vélo et en canoë (entre 20 et 50km par jour)

25 participants en moyenne chaque jour et 42 participants différents sur la période

35 intervenants et acteurs locaux mobilisés

25 animations et réunions organisées par SOS Loire Vivante

60 participants à la soirée grand public sur le thème de la continuité écologique

Une logistique de transport assurée grâce à un minibus de 9 places et une remorque porte-vélo de 15 emplacements

Près de 500 repas confectionnés par la cuisine mobile équipée et autonome

Un bureau mobile dans un camping-car (ordinateur, connexion internet)

Forum associatif Cours moyens de la Loire et affluents

Une première réunion consistant à présenter la démarche du forum associatif et à mettre en place la méthode de travail a eu lieu au mois de décembre, avec une quinzaine de participants réunissant des représentants d'une dizaine de structures (voir plus haut).

Actions Loire Aval Estuaire

Point intermédiaire du Forum Associatif Loire aval Estuaire

Sur le secteur Loire aval, plusieurs réunions ont eu lieu afin de structurer le réseau associatif. Un comité de pilotage regroupant 6 associations a été mis en place afin d'élaborer la méthode de travail. Il se réunit très régulièrement avec tout ou partie de ses membres, y compris via des conférences téléphoniques, pour suivre la démarche.

Au cours du premier semestre, des ateliers thématiques se sont tenus à Ancenis afin de construire une réflexion de manière lisible et structurée : Ateliers « Eau, Espaces, Espèces », « Morphologie, Hydrologie », « Patrimoine, culture », « Prévention des inondations », « Les grands enjeux », « La Gouvernance ».

23 associations ou fédérations ont participé aux ateliers et 32 autres associations ou fédérations sont ou seront consultées pour la validation des orientations.

Aujourd'hui, le Livre bleu est en cours de finalisation. Il présente l'ensemble du travail et les propositions associatives sous forme à la fois d'orientations stratégiques et d'actions concrètes. Ce document sera soumis prochainement à la cinquantaine de structures ayant participé au forum pour validation. En parallèle, ces mêmes propositions seront proposées à des experts (GIP, PNR, Mission Val de Loire, etc.) pour une sorte de « stress test ».

Ce n'est qu'à l'issue de cette ultime étape de la concertation que SOS Loire Vivante sera en mesure de présenter le contenu des propositions aux pilotes des plateformes du Plan Loire et aux collectivités décideurs afin que ce travail puisse être intégré dans l'élaboration du prochain Plan Loire 2014-2020.

L'après projet portuaire de Donges-Est : le projet de réserve naturelle nationale en perte de vitesse

L'association suit également le dossier sur la création d'une réserve naturelle nationale à l'échelle de l'estuaire de la Loire, annoncée par M. Borloo, ancien Ministre de l'Ecologie, le 19 juin 2009, en participant à diverses réunions. Le dossier prend du retard et d'autres outils sont également évoqués tels qu'une Réserve Naturelle Régionale ou encore un Parc Naturel Régional.

L'aéroport de Notre Dame des Landes : le nouveau Larzac ?

L'association poursuit son soutien à la lutte contre l'aéroport Notre Dame des Landes. L'année a été marquée par deux événements symboliques, le week-end de rassemblement des 8,9 et 10 juillet et la « Tracto vélo » du mois de novembre partant de Notre Dame des Landes à destination

de Paris. L'association a apporté son soutien logistique à cet évènement. Grâce à ces manifestations, la lutte contre l'aéroport a obtenu en 2011 une couverture nationale.

Eolienne du Carnet

Au cours de l'année, Vinci Construction et Alstom ont déposé une demande de permis de construire pour une durée de cinq ans afin de construire un prototype éolien offshore sur le site emblématique du Carnet, dans l'estuaire de la Loire. Lors de l'enquête publique, l'association avait prononcé un avis défavorable, en compagnie des autres associations de protection de la nature. Le préfet a néanmoins accordé le permis précaire, la finalisation des travaux est prévue début 2012. L'association a porté un recours en justice sur le fond en compagnie des associations Bretagne Vivante, LPO et FNE Pays de la Loire. Des discussions sont encore en cours.

L'association a également participé à diverses réunions en Pays de la Loire, notamment les Assises sur la Loire organisées par le Conseil Régional de la Région, à des ateliers pour la conception du futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique ou encore à la CLE Estuaire.

L'affaire TOTAL

L'association a participé au procès de la SA Total les 4 et 5 octobre suite au déversement accidentel d'une grande quantité de fuel dans l'estuaire de la Loire en mars 2008. Elle faisait partie des 24 parties civiles. Le jugement est prévu au mois de janvier 2012.

Actions internationales

ERN France représente le volet international de SOS Loire Vivante. Cela permet ainsi à notre association de participer à des programmes européens et à dégager les fonds importants nécessaires à ces activités. Les programmes auxquels ERN France – SOS Loire Vivante prend part, sont décrits dans les paragraphes suivants.

Big Jump Europe et Dimanche au bord de l'eau ligérien

Dimanche 10 juillet à 15h00 des milliers de gens sur 115 sites en Europe (en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Turquie, ...) ont participé au Big Jump en différents lieux de baignade (rivières et lacs). Ils revendiquent le droit pour tous les citoyens européens d'avoir accès à une eau de bonne qualité et des rivières vivantes.

L'évènement 2011 est dit intermédiaire par rapport aux Big Jump européens de grande dimension et très fortement mobilisateurs qui ont lieu tous les 5 ans et dont le prochain est prévu en 2015. Cette date correspond à l'échéance fixée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 pour obtenir le bon état écologique des cours d'eau de France. Aujourd'hui, cet objectif est encore loin d'être atteint, puisque seul environ 35 à 40% des cours d'eau sont considérés en bon état écologique, avec un objectif de 60% en 2015.

Depuis 2005, SOS Loire Vivante a en charge la coordination des évènements Big Jump en Europe. A cela s'ajoute depuis 2010 une coordination particulière et spécifique sur le haut bassin de la Loire qui tend à s'étendre progressivement à la totalité de fleuve : les Dimanche ligériens au bord de l'eau.

Ils regroupent des manifestations auparavant isolées et permettent l'émergence de nouvelles animations avec des moyens de communication spécifiques.

En France, 25 manifestations officielles ont été coordonnées par SOS Loire Vivante sur de nombreuses rivières du bassin de la Loire mais aussi sur la Seine, la Marne, le Lot, la Dordogne...

Pour le Bassin de la Loire, SOS Loire Vivante a également coordonné, avec l'appui de ses divers partenaires organisateur (principalement des collectivités et des associations), une nouvelle édition des « dimanches ligériens au bord de l'eau » avec une quinzaine d'évènements festifs, dont la plupart sur le Haut bassin de la Loire sur les sites du Lac d'Issarlès, la Plage Serre de la Fare, le Mas de Bonnefont, la Plage de Goudet, le Pont de Lavoûte Chilhac, à Chadrac, au Pont de Vaure à Beauzac, la Plage de Chazelles à Monistrol sur Loire, la Base de Loisirs d'Aurec sur Loire, à Tailhac, au Lac de Villerest.

Pour ce secteur Loire Amont, il a été choisi une thématique de communication autour de la baignade et de la qualité de l'eau et des points officiels de baignade avec analyses bactériologique de la qualité de l'eau.

Les autres sites sur la Loire sont Le gué de Sellat à Mazirat et Nevers.

Une large communication a été menée avec un communiqué de presse national et un communiqué de presse secteur Amont qui a été largement relayé.

L'enthousiasme de nos partenaires organisateurs et le plébiscite populaire et médiatique de cette manifestation annoncent des évènements plus prometteurs encore !

D'ici 2015, d'autres manifestations maintiendront la pression : colloques, expositions, reportages, actions médiatiques variées... Des BIG JUMP régionaux annuels seront également prévus, pour préparer au mieux celui de 2015.

Le prochain Big Jump aura lieu le dimanche 8 juillet 2012.

Pour plus d'informations : www.bigjump.org

Coopération avec le Bureau Européen de l'Environnement

SOS Loire Vivante – ERN France est membre du Bureau Européen de l'Environnement (EEB) depuis 2007. En 2011, nous avons de nouveau participé à plusieurs réunions du groupe de travail sur la politique de l'eau en France et en Europe, notamment dans le suivi de l'avancement de la Directive Cadre Eau et sur l'impact du changement climatique sur les cours d'eau européens.

Coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

Le Président de l'association a poursuivi sa participation aux travaux du Programme des Nations unies pour l'Environnement sur le thème de « Dams and Développement », dans la continuité du rapport de la commission mondiale des barrages.

Renouvellement de concession du barrage franco-allemand sur le Haut-Rhin

L'association continue de coopérer avec les associations allemandes, françaises, suisses sur le Haut-Rhin afin de rétablir au plus vite la continuité écologique sur les nombreux ouvrages restants infranchissables en amont de Iffezheim, vu que EDF peine à équiper ses barrages par des dispositifs de franchissement. De nombreuses actions de lobbyings et de pressions ont été conjointement menées afin de permettre au saumon réintroduit depuis plusieurs années avec succès d'atteindre les cours d'eau suisses.

Participation active à diverses réunions, commissions, colloques et autres

SOS Loire Vivante – ERN France a été à plusieurs reprises invité à des colloques d'importance internationale dans le domaine de la gestion des bassins de rivières notamment sur le sujet du rôle de l'hydroélectricité dans les futurs scénarii énergétiques et des mesures à prendre pour réduire

l'impact négatif sur les cours d'eau. Ceci dans le contexte de la renaissance de projets hydroélectriques dans le cadre de la politique de renforcement des énergies renouvelables.

Communication et Information

L'association se fait connaître et fait connaître ses actions via différents moyens de communication. En voici quelques-uns, parmi les principaux :

- Deux bulletins d'information papier (chacun de 8 pages dont un avec trois suppléments territorialisés) envoyés par courrier
- Rédaction de communiqués de presse réguliers (du local à l'international) ;
- Envoi par courrier électronique à des listes de diffusion de lettres d'information : Loire Mail et River News ;
- Entretien et mise à jour du site web : www.sosloirevivante.org et le portail www.rivernet.org (site trilingue français, anglais et allemand) qui informe plus de 1800 internautes par jour.
- Actualisation et développement des autres sites web de l'association : www.monistrolsanspoutes.org (information sur la campagne de démantèlement de Poutès) ; www.hautevalleedelaloire.com (site dédié au développement du tourisme durable, à la protection de la vallée et Natura 2000) ; www.bigjump.org, site dédié au Big Jump, disponible en français, anglais et allemand ;
- Organisation de conférences au niveau local sur des thèmes variés (récupération de l'eau de pluie, assainissement collectif et autonome, agriculture et pesticides...) et leurs affiches comme support de communication
- Participation à de nombreux colloques et séminaires en France et à l'étranger (voir plus haut et notamment le paragraphe « Participation active à des conférences nationales et internationales »)
- Interventions et conférences lors de colloques et séminaires en France ou à l'étranger (voir plus haut et notamment le paragraphe « Participation active à des conférences nationales et internationales »)
- Montage de diaporamas Powerpoint dans le cadre des conférences décrites ci-dessus ou pour la présentation de nos projets à des partenaires, des financeurs ou du public ;
- Envoi de contributions écrites et d'éléments iconographiques à destination de colloques ou de conférences ;
- Divers reportages et interventions télévisées (France 3) et radiodiffusées (France Inter, France Bleu, NRJ Haute Loire, RCF France, ...)
- Nombreux articles dans la presse française et européenne, quotidienne et hebdomadaire notamment, sur l'association ou sur ses actions (notamment Estuaire, le dossier Poutès, Big Jump et les Voyages au cœur de la Loire ...)

2 réunions du Conseil d'Administration (février et novembre) et 3 réunions (février, juillet et novembre) du Bureau de SOS Loire Vivante.

Ressources humaines

Equipe salariée

- Cécile Simonet entrée le 01/06/2002, en congés maternités depuis septembre 2010
- Simon Burner, directeur, remplace Cécile Simonet avec des missions différentes, entrée le 15/03/11
- Christèle Tran, secrétaire comptable, depuis le 10/10/2005
- Grégory Jovignot, coordinateur activités du Bassin Loire amont depuis le 2/12/2008
- Maxime Romeyer, chargé projets en faveur des fleuves du 17/11/2008 au 16/11/11 n'a pas souhaité renouveler son contrat pour une formation Accompagnateur Moyenne Montagne
- Lucie Galland, remplacera Maxime Romeyer en tant que chargée de projets en faveur des fleuves à compter du 19/12/11, en Contrat d'accompagnement dans l'emploi
- Stéphanie Rossignaud, infographiste depuis le 14/09/2009, son contrat s'est terminé le 13/03/2011
- Catherine Maillot-Lerat, déléguée de SOS Loire Vivante pour Loire Vivante Estuaire et Loire moyenne, entre 15/11/10 et 28/02/11
- Estelle Lemoine-Maulny, coordinatrice Loire aval et moyenne depuis le 02/05/11
- Mélanie Taquet, animatrice projet Rivières Sauvages, entrée le 01/08/11 en Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Embauches prévues pour 2012

- un ou une chargé(e) de projet colloque Biosphère UNESCO (dès obtention des subventions)
- Denis Caudron, responsable technique projet Rivières Sauvage à compter d'avril 2012

Collaborateur indépendants

Ute Ruf, chef de projets sur le Rhin, depuis le 01/01/2007

Bernd Paulowitz, chef de projet SIG / Infofleuve

Jean-François Souchard, infographiste à Tours

Fred Arrivé, infographiste au Puy en Velay

Bénévoles assurant des fonctions permanentes

- Roberto Epple, Président, qui assure aussi la mission de coordinateur France de Loire Vivante et le rôle de Manager Exécutif France pour European Rivers Network, en bénévolat;
- André Péliissier, Vice-président, suppléant du Président pour les actions Haute Loire, assure aussi les missions d'accueil et de sensibilisation d'étudiants universitaire sur le combat et les aménagements de Brives-Charensac ;
- Jean-Paul Chabanon et Elian Fontvieille, travaillent sur différents sujets dont le suivi du Mas de Bonnefont ;
- Jean-Paul Chabanon, photographe « officiel » de SOS Loire vivante-ERN France
- Guy Trescartes, trésorier, animateur EcEAUnomie et responsable logistique événementiel;
- Michel Soupet, administrateur, animateur et accueil au Mas de Bonnefont ;
- Les responsables des antennes Loire Vivante à Vichy, Nevers, Tours / Chinon, Angers et leurs bénévoles et bien d'autres.

Stagiaires

SOS Loire Vivante a accueilli en stage 4 étudiants sur l'année :

- un groupe de 3 jeunes en BTS Gestion des espaces ruraux d'Yssingaux (un mercredi tous les 15 jours) pour un état des lieux de boucles de randonnées dans la Haute Vallée de la Loire de novembre 2010 à avril 2011
- Raphaël Grand, du 15/04 au 17/06/11 pour la création d'un site dédié pour RIFM qui devrait être mis en ligne fin décembre.

Fin